

La Ville de Sion met au concours un poste de

## architecte / ingénieur paysagiste H/F

taux d'activité 80%

auprès du service de l'urbanisme et de la mobilité.

### Missions principales

Afin de poursuivre la dynamique de création et revalorisation qualitative du domaine public sédunois, en intégrant les objectifs du développement durable, les défis des attentes sociétales d'aujourd'hui et de demain et les ambitions du programme AcclimataSion, le-la titulaire aura pour tâche la réalisation de projets et le suivi d'études concernant les aménagements extérieurs de la Ville de Sion.

### Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'un diplôme d'architecte / ingénieur HES en architecture du paysage ou d'une formation jugée équivalente ;
- disposer d'une solide expérience dans la préparation et la gestion de projets d'aménagements extérieurs ;
- attester de la conduite opérationnelle de plusieurs chantiers et des connaissances techniques y relatives ;
- avoir de bonnes connaissances des végétaux et de l'aménagement du territoire ;
- posséder une bonne maîtrise des outils informatiques usuels et des connaissances des SIG : ArcGis ;
- bénéficier d'une expérience dans l'administration publique constitue un avantage ;
- être doté-e des compétences sociales et aptitudes suivantes : envie de créer et d'innover, sens aigu de l'autonomie, aisance rédactionnelle, capacité d'analyse et de synthèse, anticipation, initiative, persévérance, esprit d'équipe.

**Entrée en fonctions :** à convenir.

### Traitement

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Vincent Kempf, chef du service de l'urbanisme et de la mobilité, tél. 027 324 17 20.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats, notamment en matière de conduite de chantiers, doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « architecte paysagiste » à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 10 janvier 2021**  
Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 9 décembre 2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE